

COMPTE RENDU

Présents : Lionel Grenouillet, Dominique Richard, Emmanuel Braud, José Devesa, Jean Noël Bourdenet, Marc Bulthé, Denis Walkiewicz, Loïc Drossard

Excusés : Eric Lucantonio, Valérie Marcus, Hervé Oudet, Hervé Monfray

Il conviendrait d'ajouter les points suivants demandés par Emmanuel Braud

Création d'une commission finances

Emmanuel Braud demande la création d'une commission des finances dont les sujets seront :

- réalisation des dossiers de subvention
- mise en place d'un politique financière
- élaboration du budget
- détermination des coûts des formations, des compétitions etc...

Deux à trois membres sont souhaités

Dropbox

La ligue de Bourgogne utilisait la dropbox qui permettait d'avoir en commun les documents et n'avoir qu'une seule version du document. Les accès sont limités à certaines personnes. Pour conserver le maximum de confidentialité il va être créé un dossier par commission mais par contre les finances et les dossiers personnels seront retirés.

Aide à la création de clubs

Il reste 4 clubs qui n'ont pas reçu l'aide complète de la ligue (ex Bourgogne): Tournus, Quarré les Tombes, Gevrey-Chambertin et Auxonne (reste une année sauf pour Auxonne 2), (part ligue sur les licences, plus la gratuité de l'affiliation). Ces clubs toucheront les aides prévues à l'origine.

Toutefois l'ex ligue de Franche Comté proposant une somme forfaitaire de 130 €.

Il convient de réfléchir à l'harmonisation et de faire une proposition pour le prochain CA (Emmanuel).

Communication (harmonisation des signatures)

Pour les mails il demande qu'un visuel identique soit utilisé pour les signatures. Il est demandé que Dimitri envoie à tous les membres du CA un modèle de signatures (qu'ils compléteront avec le nom, la commission etc...).

Procédure pour définir les seuils de montants engageables

Emmanuel présente une procédure qui permettra à chaque responsable de commissions ainsi qu'aux salariés d'engager les frais. Le CA donne son accord sur cette proposition mais demande que les seuils soient revus à la baisse. Emmanuel modifiera les montants qu'il a proposés dans ce sens. Voir aussi pour une carte pour les dépenses.

Pour les chèquiers il est proposé de limiter le nombre à 1 qui sera donné à Eva. La procédure du virement sera de plus en plus à utiliser.

Constitution des Commissions

Demander à Muriel de lancer une demande pour trouver des volontaires aussi bien auprès des Codeps que des clubs. Mettre l'information sur le site.

Dialogue de gestion (Bourgogne et Franche-Comté)

Le 8 juillet la fédération nous indiquait qu'il manquait un certain nombre de documents. Les documents ont été envoyés pour la Bourgogne. Le nécessaire sera fait début août pour la Franche Comté. 75% de la somme s'y rapportant seront versés à réception de ces documents. La FFBAD visitera les ligues courant du mois d'octobre pour valider le versement des 25% restants. Le dialogue de gestion 2017 est déjà ouvert.

Commission Communication

Récompenses :

Commande groupée pour les récompenses. Les précisions sont données sur les récompenses. Il est proposé que pour les médailles le cordons soit bleu et rouge (rappel des couleurs de la ligue). Par ailleurs le CA privilégie l'acquisition de trophées en plexiglas de trois dimensions différentes (pour le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) à la place des coupes. Pour les médailles l'acquisition sera faite mais il sera demandé aux fournisseurs la possibilité de livrer directement aux organisateurs avec les pastilles autocollantes. Les membres du CA sont invités à donner les adresses de leurs fournisseurs habituels. D Richard prendra contact avec plusieurs fournisseurs sur l'agglomération dijonnaise.

Site Internet :

Avancée du site <http://www.actiproj.fr/sites/clients/8>. Le projet de site est présenté. Les membres du CA demandent que les menus déroulant soient alignés sur la partie dont ils dépendent.

Adresses mail :

Elles seront sous la forme @lbfcbad.fr (exemple : administration@lbfcbad.fr pour l'adresse de Muriel). La mise en place se fait.

Carte de visites :

Dimitri a réalisé un modèle qui est présenté. Les membres du CA ne voient pas l'utilité pour ce qui les concerne mais par contre pensent que Vincent et Dimitri devront en posséder. En faire une vingtaine pour Lionel. **Ajouter l'adresse du site.**

En projet :

Kakémono : voir pour faire deux kakemono (modèle Bretagne)

Tenues ETR : voir avec Vincent (Lionel)

Tenues pour CA : attendre une année....

Flyer : un projet est en cours de réalisation

Commission Régionale d'Arbitrage

Réunion CNA / CRA (3 et 4 septembre) :

Denis représentera la ligue au séminaire organisé par la Fédération. Un contact sera pris avec Guillaume Caron pour savoir s'il est intéressé par la deuxième place. Les frais non pris en charge par la fédération seront à la charge de la ligue.

Date / Lieu pour SOC :

Le premier se déroulera dans la Nièvre les 23/24 septembre. 110 € par participants sauf pour les clubs bénéficiant du pack création (Guerigny et Nevers) qui ont droit à deux gratuités. Etendre l'invitation aux départements contigus.

Date / Lieu pour stage arbitres :

Guillaume Caron a indiqué à Lionel que le Codep 21 gérait les stages d'arbitre. Le coût est de 50 € et ne finance que l'intervenant. Les tenues d'arbitre sont à la charge des joueurs. Les frais de bouche sont à la charge du Codep. En Franche Comté le coût est de 160 € comprenant la formation, les repas et la tenue. Il est proposé d'unifier les frais. Un contact sera pris avec Christophe Hlasny (L. Grenouillet).

Tenues des officiels à commander :

Actuellement nous avons en stock des tenues mais dans des tailles peu utilisées. Pour éviter de commander des tenues en trop, il est proposé de commander un pack dans chaque taille : S – L – M - XL. Voir Muriel. Ces tenues seront utilisées pour que les arbitres puissent choisir la bonne taille lors des séances de formation

Développement

Point sur le recensement :

A mi juillet il restait 20 gymnases encore à visiter (beaucoup sont déjà prévus début et fin août), 26 gymnases où il faut reprendre les hauteurs de chaque terrain et 21 gymnases complets. Le programme de recensement va se poursuivre sur le mois d'août.

Participation de la ligue à une journée de promotion à Chagny (71) le 25 septembre 2016. Il sera vu avec le codep 71. **Dimitri devra se rapprocher du club de Mâcon pour mettre en place une démonstration par les joueurs du club.**

Secrétariat

Prêt du matériel de la ligue :

Accord pour la mise en place d'une convention mais pour que le prêt du matériel soit validé il faudra que le demandeur donne un chèque de caution correspondant à la valeur du matériel. Si le matériel n'est pas rendu à la date prévue dans la convention le chèque sera encaissé.

Prêt du minibus aux clubs :

Proposition pour revoir les conditions de prêt dans le cadre d'une modification de la convention. On modifie : la caution sera encaissée pour toute réparation jusqu'à 800 €, au dessus de cette somme on fait une déclaration à l'assurance et on garde la caution.

Emmanuel va voir avec les assurances du Crédit Mutuel pour voir si un contrat plus avantageux peut être trouvé.

Marquage du mini bus : pour le moment on conserve le marquage et on attend le logo du conseil régional.

Il est demandé que la gestion des demandes soit faite par Muriel, Dimitri continuant à gérer la mise à disposition (contrôle avant et au retour).

Compétitions 2016-2017

Attribution des compétitions Ligue

TZJI Le fichier est joint. Le CA attribue à Lons le Saunier le TZJI de la zone Sud Est en raison de sa position géographique plus centrale que Morteau. Pour les autres compétitions les clubs candidats sont retenus. Les clubs intéressés par l'organisation des compétitions non attribuées ont jusqu'à fin septembre pour se positionner.

Commission compétitions :

Jean Noël Bourdenet demande que l'organisation, la gestion, les relances soit faite par les salariés. Pour la saison 201-2017 il serait souhaitable que Dimitri puisse briffer Muriel et Eva pour qu'elles puissent procéder à ces missions.

Organisation TIJ N°1 à Quetigny :

La ligue réalisera la plaquette, les invitations doivent être envoyées pour la mi août. Les infos sont attendues de Quetigny (soirée, hébergement etc..).

Envoyer les invitations aux Codeps du Grand Est et aux Codeps de Bourgogne Franche Comté. (Muriel).

Jeunes et haut niveau

DER (Dispositif d'entraînement régional)

Ce dispositif concerne les meilleurs joueurs (5 en Franche Comté en 2015-2016) qui bénéficient d'un entraînement spécifique hebdomadaire.

Il est proposé que le DER ne soit pas mis en place cette année le temps que l'ETR trouve sa place dans la nouvelle ligue. Les clubs concernés seront prévenus.

Prises en charge TIJ, TNJ et France Jeunes

Proposition pour le TIJ : confier l'organisation uniquement aux codeps, avec mise à disposition du personnel de l'ETR.

TNJ :

La ligue avance la totalité des frais et facturera aux clubs 20 € par joueur et par jour.

France jeunes :

Une réflexion est lancée sur les modalités de remboursement.

Aide pour les regroupements nationaux.

La ligue prendra en charge 75% avec un maximum de 300 € par événement.

Salariés

Point sur les contrats

Orcom nous conseille de reprendre les contrats.

Prévoir une réunion de bureau au plus vite.

Muriel travaillant à domicile Marc Bulthé pose la question de sa présence au local de Chenôve et demande ce qui se passera si Eva fait la même demande. Il est précisé que Muriel vient régulièrement au local de Chenôve.

Mutuelle

Les documents vont être envoyés à Orcom(Emmanuel) et il convient de voir avec Eva et Vincent quel est leur statut par rapport à leur mutuelle actuelle. Il est précisé que s'ils ne remplissent pas les critères de non affiliation, ils devront adhérer à la mutuelle de la ligue (radiance harmonie) à la date anniversaire de leur adhésion à leur mutuelle actuelle.

Approbation du tableau de répartition des tâches (secrétariat – comptabilité)

Muriel et Eva ont proposé une répartition de leurs activités. Il est constaté que des tâches sont communes. Il est demandé que les tâches ne figurent que pour un seul poste.

Agenda commun des salariés

Un agenda a été fait sur gmail. Les membres du CA qui veulent l'accès doivent le demander directement à Muriel. Pour ce faire il faut disposer d'un compte Gmail.

Salaires

Muriel est au groupe 3, Eva au groupe 2, Dimitri agent de développement au groupe 4 et Vincent groupe 5. Eva demande à passer au groupe 4 et Vincent au groupe 6.

Le CA donne son accord pour faire progresser Eva au groupe 3.

Les finances de la ligue ne permettent pas d'envisager de donner entièrement satisfaction à la demande de Vincent.

Jean-Noël Bourdenet fait part de son étonnement d'avoir reçu un message émanant de Dimitri en tant que président du club d'Arc sur Tille.

Il est précisé qu'après recherche il n'y a pas d'interdiction pour un salarié d'une ligue d'être aussi responsable d'un club. Les statuts et le règlement intérieur de la ligue n'ont pas prévus ce cas. Il faudra donc envisager une modification de ces documents. Des précisions vont être demandées auprès de spécialistes du droit.

Projet Ligue

Moyens humains et financiers

Revoir la répartition des actions entre Vincent et Dimitri. (à voir à l'occasion de la prochaine réunion de bureau).

Divers

Mise à l'honneur de Sébastien Couval (nouvel arbitre international) (Proposition de Denis Walkiewicz)

Voir pour faire réaliser un trophée ligue qui servirait aussi à remercier les personnes qui agissent pour elle.

Service civique – Voir les possibilités pour un recrutement. On attend des informations complémentaires.

Le président de la fédération a souhaité inviter les Présidents des anciennes ligues (Bourgogne et Franche-Comté) au Yonex internationaux de France pour les remercier de leur engagement.

Prise en charge des frais de déplacements par la ligue. (hébergement à la charge de la fédération) : accord du CA

Fin de la réunion à 1h.

Lionel GRENOUILLET
Président de la ligue de badminton
Bourgogne-Franche Comté

POINTS DETAILLES

- TENUES D'ARBITRE (suite à mail de FFBaD du 11/07 transférer aux membres du CA)

De nouveaux tarifs sont proposés à compter du 1er janvier 2017 : 24,90 € pour le polo, 29,90 € pour le sweat et 64,90 € pour un pack de 2 polos et un sweat.

Offre promotionnelle sur le pack à 59,90 € jusqu'au 31 décembre 2016.

- DIALOGUE DE GESTION : URGENT (transféré à E. Braud)

Mail d'Hermance ABOUKE du 8 juillet :

Dans le cadre du Dialogue de gestion 2016, certains documents nous font encore défaut et font obstacle à l'ouverture de cette campagne pour votre ligue.

Je vous récapitule, ci-après, les pièces manquantes au dossier Dialogue de Gestion 2016 de la ligue Bourgogne :

- Bilan financier 2014-2015*
- Compte de résultat 2014-2015*
- DADS-U*
- Convention ETR*
- Compte rendu AG 2014-2015*
- Budget prévisionnel 2016*

Ces pièces sont à déposer sur l'espace de partage PYDIO de votre ligue régionale.

Une fois ces documents communiqués, le service financier FFBaD recevra l'ordre de procéder au virement des 75% du montant qui vous a été accordé par le bureau fédéral.